

Le plan de communication

Le plan de communication vous permettra de préparer vos actions avec des supports adaptés au message que vous souhaitez passer et à votre budget. Il s'agit d'un document qui présentera, dans le détail, les points suivants :

Votre association

Commencer par présenter votre association et votre projet associatif.

Vos objectifs

Définissez ensuite votre objectif de communication.

Pourquoi souhaitez-vous communiquer :

- pour vous faire connaître ?
- pour améliorer votre image ?
- pour lancer un appel à dons ?

Vos cibles

Après de qui souhaitez-vous communiquer :

- vos bénévoles ?
- vos adhérents ?
- le grand public ?

Selon la cible, votre message ne sera pas le même. Pensez à communiquer de façon claire et concise.

Les moyens de communication

Quels moyens souhaitez-vous utiliser pour diffuser votre message :

- une lettre d'information ?
- des annonces presse ?
- un communiqué de presse ?
- des bannières web ?
- etc.

Votre budget

Quel est votre budget ? Faites attention à ne pas sous-estimer les tarifs des différents supports souhaités. Si un communiqué de presse ne coûte pratiquement rien, il n'en est pas de même pour l'insertion de bannières publicitaires sur le Web ou pour insérer des annonces presse dans les journaux.

Renseignez-vous bien au préalable !

Votre planning

Planifiez vos actions ! Certains supports sont parfois très convoités et il est nécessaire de planifier plusieurs semaines, voire plusieurs mois à l'avance pour espérer avoir un huitième de page. Anticipez donc vos actions à court et à moyen terme.

En amont, prévoyez également un temps suffisamment confortable pour préparer vos actions. Une annonce, un communiqué de presse ou tout autre support demande parfois de nombreux allers-retours avant que votre équipe soit d'accord.

